AVIS DE CONSULTATION

Ouverture d'une consultation du public dans le cadre de la procédure d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement

GAEC JOLY– Bignac – 56140 SAINT CONGARD

Une consultation du public sera ouverte **du 23 juillet 2018 au 20 août 2018 inclus** à la mairie de SAINT CONGARD concernant le projet présenté par Madame et Messieurs les gérants du GAEC JOLY dont le siège social est situé au lieu-dit « Bignac » 56140 SAINT CONGARD en vue d'exploiter un élevage bovin devant comporter, après augmentation de l'effectif et mise à jour de plan d'épandage, 275 vaches laitières à l'adresse suivante : « Bignac » 56140 SAINT CONGARD, au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement.

Le préfet statuera sur la demande par un arrêté d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel du 27 décembre 2013, ou par un arrêté de refus.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur le site Internet des services de l'État dans le Morbihan (www.morbihan.gouv.fr) et en mairie de SAINT TUGDUAL aux jours et horaires suivants :

- ***les lundis de : 14h à 18h***
- ***les mardis et jeudis de : 8h à 12h***
- ***les mercredis et vendredis de : 8h à 12h et de 13h30 à 17h30***

Les personnes intéressées pourront consigner leurs observations jusqu'au 20 août 2018 inclus :

-sur un registre ouvert à cet effet en mairie de SAINT CONGARD,
-ou les adresser par lettre au préfet du Morbihan (direction départementale des territoires et de la mer SENB/GPE – 1 allée du général Le Troadec - BP 520 56019 Vannes cedex) ,
-ou les adresser par voie électronique au préfet du Morbihan à l'adresse suivante : ddtm-icpe@morbihan.gouv.fr